

Rubrique: Economie, travail et éducation
Sous-rubrique: Autorisation hôtellerie et restauration
Date de publication: KABVS 15.06.2026
Visible par le public jusqu'au: 15.07.2026
Numéro de publication: AR-VS05-0000002684

Entité de publication



Commune de Troistorrents, Place du Village 1, 1872 Troistorrents

Demande d'autorisation: hôtellerie et restauration - Charles Clément Viret, Troistorrents

Bénéficiaire de l'autorisation
Monsieur Charles Clément Viret
Domicile:
1273 Arzier le Muids

Informations sur les locaux de l'organisation concernée

Etablissement : restaurant / bar et chambres d'hôtes
Adresse, lieu : Route du Village 17, 1875 Morgins
N° parcelle : 1824

Description de la prestation de services

Hébergement avec prestations hôtelières, vente de mets et/ou boissons avec ou sans alcool à consommer sur place, à l'emporter et/ou à livrer

Contenu de l'avis

Enseigne : Au 17, La Buvette
Heures d'ouverture et de fermeture : tous les jours de 07h00 à 00h00
Date de prise d'activité : dès que possible

Moyen de droit / Consultation

Conformément aux dispositions de la loi du 8 avril 2004 sur l'hébergement, la restauration et le commerce de détail de boissons alcoolisées, la Commune de Troistorrents porte à la connaissance du public que M. Charles Clément Viret, domicilié à 1273 Arzier le Muids, lui a adressé une requête tendant à obtenir une autorisation d'exploiter au sens de ladite loi.

Les personnes qui auraient des observations à formuler à l'encontre de cette demande sont invitées à les adresser par écrit à la Commune dans les 30 jours dès la présente.

Point de contact

Commune de Troistorrents
Place du Village 1, Case postale 65, 1872 Troistorrents
1872 Troistorrents

Délai

Expiration du délai: 15.07.2026